

M. Khalil AMI TOURE
Tél.: +229 60 60 79 20
Email : kamitoure@sab.bj

A :

Tous les candidats

N° 2021/ /SAB/COO/PRMP/S-PRMP

Cotonou, le 19 mai 2021

Référence : DAOI N°00217/SAB/DNCMP/PRMP/S-PRMP du 21/04/2021

Objet : Réponse aux demandes d'éclaircissements relatives à la fourniture et l'installation du système de traitements des bagages arrivée et départ de l'Aéroport de Cotonou.

Mesdames/Messieurs,

Dans le cadre du dossier d'appel d'offres international cité en référence, je porte à votre attention que les réponses ont été apportées aux demandes d'éclaircissements adressées par certains candidats.

Suivant l'avis favorable de l'organe de contrôle compétent, je vous informe que **la date de dépôt des soumissions initialement prévue pour le 20 mai 2021 à 10 heures précises (heures de Cotonou) est reportée au 31 mai 2021 à 10 heures précises (heures de Cotonou).**

Je vous transmets ci-joint l'addendum n°1 au dossier d'appel d'offres pour prise en compte dans la préparation de vos offres technique et financière.

En outre, je vous informe que le nombre de banques et de collecteurs à considérer est celui indiqué dans le CCTP au lieu de celui indiqué dans le DGPF du dossier d'appel d'offres. Il s'agit bien de **16 banques et 3 collecteurs** en tout, au lieu de 4 banques et 1 collecteur.

De plus, les plans au formats PDF et DWG à considérer, spécifiant les longueurs des carrousels départ et arrivée sont disponibles en fichiers numériques que je vous invite à retirer au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Société des Aéroports du Bénin (SAB) à l'adresse indiquée dans le dossier d'appel d'offres.

Enfin, l'ouverture des offres aura lieu le même jour dans la salle de réunion sise à l'étage de la galerie marchande de la Société des Aéroports du Bénin, bureau numéro 110/111 à 10 heures 30 minutes.

Espérant que ces éclaircissements et modifications vous permettront de présenter votre meilleure offre, je vous prie de recevoir, Mesdames/Messieurs, l'expression de mes meilleures salutations.



Khalil AMI TOURE
Personne Responsable des Marchés Publics,
par intérim



PJ :

- Addendum n°1
- Fichiers électroniques des plans AutoCAD (formats PDF et DWG)



Direction Nationale
des Marchés Publics
BON A LANCER
Le tiré le 19/05/2021
Nom ISEI FOY
Prénom Mouniradjo
Signature



REPUBLIQUE DU BENIN

Société des Aéroports du Bénin

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHÉS PUBLICS

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Passation de Marché de fournitures

ADDENDUM N°1

au

BON A LANCER

DAOI N°00217/SAB/COO/DNCMP/PRMP/S-PRMP

FOURNITURE ET INSTALLATION DU SYSTEME DE
TRAITEMENTS DES BAGAGES ARRIVEE ET DEPART DE
L'AEROPORT DE COTONOU

Autorité contractante : SOCIÉTÉ DES AÉROPORTS DU BÉNIN (SAB)

Source de financement : Budget Autonome

Gestion : 2021

Mai 2021
LE MINISTRE DE L'ECONOMIE, DU COMMERCE ET DES MARCHÉS PUBLICS
LE DIRECTEUR NATIONAL DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS
Aminou Adjélé MAMAM

NOTIFIE AU MAITRE D'OUVRAGE
Cotonou, le 19/05/2021
Pour Lancement Avis d'Appel d'offres

ADDENDUM N°1 AU DAOI N°00217/SAB/COO/DNCMP/PRMP/S-PRMP

Dans le cadre du dossier d'appel d'offres N°00217/SAB/COO/DNCMP/PRMP/S-PRMP du 21 avril 2021 relatif à la fourniture et l'installation du système de traitements des bagages arrivée et départ de l'Aéroport de Cotonou et dans le souci de permettre aux potentiels soumissionnaires de mieux répondre aux attentes faisant objet dudit dossier, quelques modifications ont été apportées.

Aussi, pour permettre à tous les soumissionnaires de prendre en compte les réponses apportées aux questions pertinentes posées par l'un d'eux, il s'avère nécessaire pour l'Autorité contractante de solliciter le report de la date de dépôt des offres.

Ainsi, le présent addendum n°1 a pour objectif d'apporter les modifications ci-après :

1. Modifications

Lire plutôt ce qui suit :

✚ Avis d'appel d'offres

- Point 8

BON A LANCER

Le délai d'exécution du présent marché est de **six (06) mois** à partir de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrage des prestations.

- Point 10

Les offres doivent être rédigées en langue française et déposées en deux (02) exemplaires papiers dont un (01) original et une (01) copie et un exemplaire électronique (clé USB) à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SAB, 08 B.P. 179 Cotonou – Bénin - Tél. : +229 99 99 12 95 - Aéroport International de Cotonou bureau 114 du bâtiment de la galerie marchande Email : mbonibiao@sab.bj au plus tard le **31 mai 2021** à 10 h 00 mn précises (GMT+1).

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes aux frais des soumissionnaires concernés.

✚ Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO)

- **IC 23.1**

Aux fins de **remise des offres**, uniquement, l'adresse de l'Autorité contractante est la suivante :

Attention : Société des Aéroports du Bénin (SAB) :
Attention : Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la SAB
Sise à l'Aéroport International de Cotonou
Tél. : + 229 99 99 12 95
Boite postale : 08 B.P. 179 Cotonou – Bénin

Les dates et heure limites de remise des offres sont les suivantes :

Date : **31 mai 2021**

Heure : **10 heures 00** (GMT+1).

- **IC 26.1**

mt

L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse suivante :

Adresse : **Salle de réunion sise à l'étage de la galerie marchande de la SOCIÉTÉ DES AÉROPORTS DU BÉNIN, bureau numéro 110/111**

Date : **31 mai 2021**

Heure : **10 heures 30 (GMT+1)**

Au lieu de :

✚ Avis d'appel d'offres

➤ Point 8

Le délai d'exécution du présent marché est de **cent trente-cinq (135) jours** à partir de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrage des prestations.

➤ Point 10

Les offres doivent être rédigées en langue française et déposées en deux (02) exemplaires papiers dont un (01) original et une (01) copie et un exemplaire électronique (clé USB) à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SAB, 08 B.P. 179 Cotonou – Bénin - Tél. : +229 99 99 12 95 - Aéroport International de Cotonou bureau 114 du bâtiment de la galerie marchande Email : mbonibiao@sab.bj au plus tard le **20 mai 2021** à 10 h 00 mn précises (GMT+1).

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes aux frais des soumissionnaires concernés.

✚ Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO)

➤ **IC 23.1**

BON A LANCER

Aux fins de **remise des offres**, uniquement, l'adresse de l'Autorité contractante est la suivante :

Attention : Société des Aéroports du Bénin (SAB) :
Attention : Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la SAB
Sise à l'Aéroport International de Cotonou
Tél. : + 229 99 99 12 95
Boîte postale : 08 B.P. 179 Cotonou – Bénin

Les dates et heure limites de remise des offres sont les suivantes :

Date : **20 mai 2021**

Heure : **10 heures 00 (GMT+1).**

➤ **IC 26.1**

HT

L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse suivante :

Adresse : **Salle de réunion de la Société des Aéroports du Bénin (SAB)**

Étage du hall départ de l'Aéroport International Cardinal Bernardin GANTIN de Cadjèhoun – Cotonou

Date : **20 mai 2021**

Heure : **10 heures 30 (GMT+1)**

Outre ces modifications ci-dessus effectuées, toutes les autres dispositions du DAO restent inchangées.

2. Réponses aux questions

Questions	Réponse
1. Le système de traitement des bagages au départ prévoit un contrôle gabarit (hauteur et longueur) au hall d'enregistrement. Le contrôle gabarit hauteur peut-il être réalisé par limitation mécanique (typiquement barre métallique installée entre deux meubles), ou le système doit-il prévoir un contrôle hauteur par photocellules ?	Le contrôle gabarit hauteur peut être réalisé par limitation mécanique (typiquement barre métallique installée entre deux meubles), mais un système doit être prévu pour contrôler la hauteur par photocellules.
2. Traitement des bagages douteux 'suspects'. Lorsqu'un bagage douteux est récupéré sur la table à rouleaux pour inspection approfondie, comment est-il réinjecté dans le système de traitement des bagages lorsque le statut du contrôle approfondi est ok ? est-il réinjecté manuellement sur le carrousel de tri départ, ou faut-il prévoir une réinjection sur un convoyeur en salle de tri, avec platine de commande pour demande réinjection ?	Le bagage sera traité avec les bagages spéciaux (ou réinjecté directement sur le carrousel de tri)
3. Carrousel à écailles souples : pouvez-vous confirmer que le groupe moteur des carrousels à écailles souples doit bien être un groupe moteur à friction ?	Le groupe moteur est obligatoirement à friction (nouvelle technologie)
4. Plan de l'installation : est-il possible de nous fournir un plan au format Autocad du bâtiment afin de pouvoir réaliser nos études et proposer une implantation ?	Le plan AutoCad est disponible sur fichier numérique
5. Coupe AA sur plan : est-il possible de réduire la hauteur de passage sous convoyeur : sauf erreur de notre part elle est indiquée sur le plan pdf à 2930mm, or il est possible d'avoir une hauteur sous voie de circulation de 2500mm. Cette diminution de hauteur permettra de réduire les pentes des convoyeurs amont et aval.	La hauteur sous plafond est limitée. La hauteur doit être déterminée de manière à: <ul style="list-style-type: none">- Autoriser le passage des bagages sur convoyeur- Éviter le roulage des bagages "en boule" (pente réduite)- Faciliter les interventions de maintenance- Permettre le passage de véhicules et engins sous convoyeurs (2,5 m minimum)

BON A LANCER

HT

6. Equipement de sûreté : la machine de sûreté à intégrer est une RAPISCAN ORION 927DX, qui est donné pour une vitesse de convoyeur théorique de 0,2 m/sec. Cette machine ayant un mode de détection 100% manuel (comme précisé au CCTP 7.3), pouvez-vous nous indiquer en retour **combien de postes opérateurs** sont prévus avec cette machine, car le nombre de poste opérateur va conditionner le débit théorique de l'installation.

L'équipement est actuellement un Smith Détection HS100-100V-2is, le système de convoyage doit pouvoir accueillir un tel équipement.

Le soumissionnaire présentera les principes évolutifs de la conception de son système et ses limites opérationnelles, sur la base de l'évolution suivante :

- Utilisation du Smith Détection HS100-100V-2is existant
- Remplacement possible par un RAPISCAN ORION 927D à court terme
- Remplacement à moyen terme par un tomographe type HTDS RTT110 de HTDS ou équivalent.

Fait à Cotonou, le 18 mai 2021



Khail AMI TOURE

Personne Responsable des Marchés Publics, par intérim

BON A LANCER !